



A.D.A.P.E.I du DOUBS

L'avenir appartient à ceux qui luttent

INFO ... FUSION

Quels sont vos attentes ?

Nos propositions.

Depuis le 1^{er} avril 2013, nous sommes dans le cadre d'une fusion absorption par l'ADAPEI du Pays de Montbéliard, à l'issue des 15 mois de négociations, ce seront les accords de cette ancienne association qui s'imposeront au périmètre dans le cas où aucun accord de substitution ne serait négocié.

Depuis l'annonce de ce projet de fusion, la **CGT** a toujours dénoncé le manque de visibilité sur le devenir de cette association unique. La **CGT s'est insurgée** lorsque la direction présumée de l'ADAPEI du Doubs a avancé la date de cette fusion au 1^{er} avril 2013 au lieu du 1^{er} janvier 2014. C'est la raison pour laquelle la CGT, lors de la dernière consultation des Instances Représentatives du Personnel, **n'a pas donné d'avis sur ce sujet ainsi que sur les impacts sociaux découlant de ce projet.**

Aujourd'hui, les craintes de la **CGT** sont devenues réalité ; en effet, la représentativité, telle que la Direction l'a établi, ne repose sur aucune norme juridique et pourtant elle souhaite faire signer, aux organisations syndicales, des accords de substitution qui seront défavorables aux salariés. La **CGT**, quant à elle, **prendra ses responsabilités** et fera le nécessaire pour que **l'ensemble des salariés puissent, à minima, conserver leurs acquis.**

Quels sont les sujets à venir :

- **Mise en place des Instances Représentatives du Personnel.** La **CGT** militera pour que toutes les anciennes associations, petites ou grandes, soient représentées au niveau des DP (Délégués du Personnel), CE (Comité d'Entreprise), CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).
- **Temps de Travail :** nous revendiquerons pour que le temps de travail soit adapté à chaque secteur d'activité pour un volume d'heures travaillées annuelles de 1456 (incluant les 18 jours conventionnels).
- **Le respect** de la Convention Collective du 15 mars 1966, notamment sur les Congés d'Ancienneté (2, 4, 6 jours de C.Anc. répartis sur 5 ouvrés de la semaine).
- **Amélioration** du statut des ouvriers de l'Entreprise Adaptée.

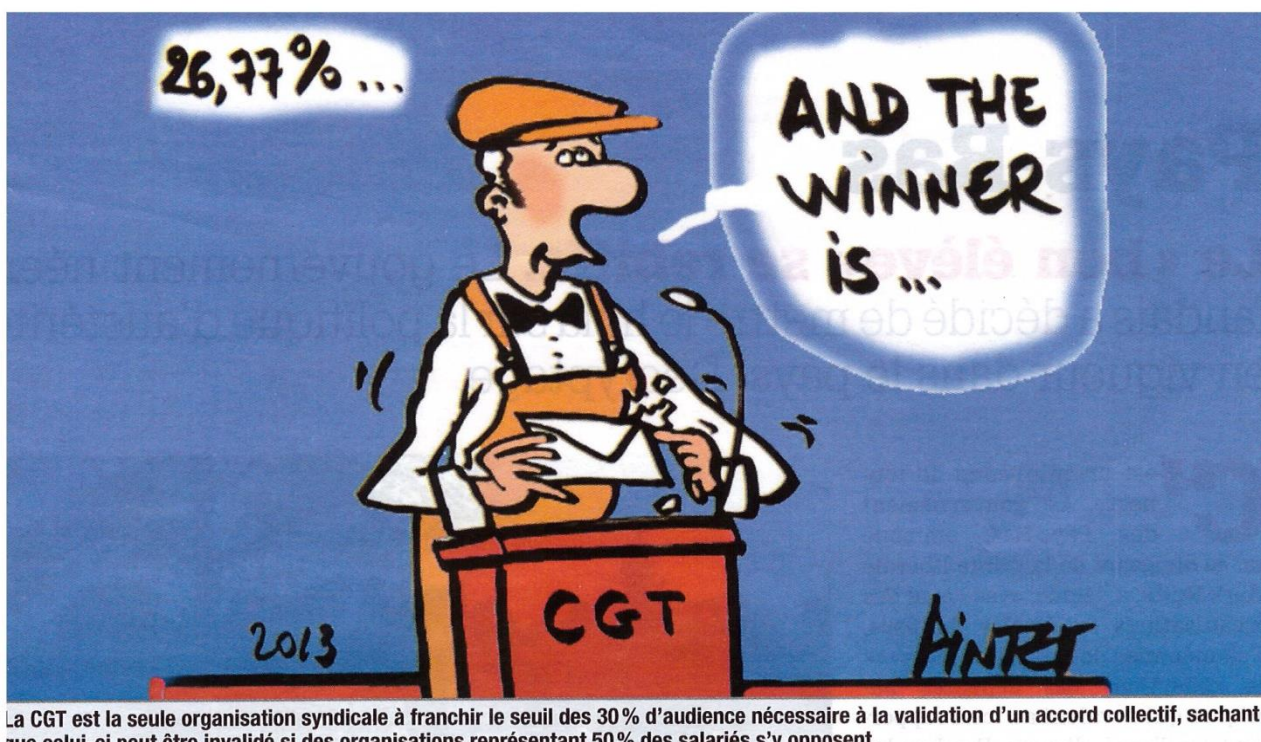
.../...

C'est pourquoi, nous vous invitons à venir nous rencontrer avec VOS PROPOSITIONS :

Réunion à Maiche

le 13 novembre 2013 de 15h à 18h

Salle :



La CGT est la seule organisation syndicale à franchir le seuil des 30% d'audience nécessaire à la validation d'un accord collectif, sachant que celui-ci peut être invalidé si des organisations représentant 50% des salariés s'y opposent.

Je souhaite rejoindre la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E-mail : Secteur à l'ADAPEI :

Fonction :

A remettre pour contact : Sylvie TREPARDOUX, **Déleguée Syndicale Adapei du Pays de Montbéliard et DS Départementale**, tél : 06 61 71 78 33 ; [mail : strepcgt@live.fr](mailto:strepdgt@live.fr)

ou

Alain DECURE **Représentant Syndical CGT** - tel : 06 01 94 02 39 (après 15h) mail : alain_decure@hotmail.com ou cgt.adapei.besancon@sfr.fr